



Institut économique de Montréal

IMPACT DU TRAITÉ DE KYOTO SUR L'ÉCONOMIE CANADIENNE

RÉPONSES DES PRINCIPAUX PARTIS POLITIQUES FÉDÉRAUX AUX QUESTIONS SOUMISES PAR L'INSTITUT ÉCONOMIQUE DE MONTRÉAL

1. **Le gouvernement du Canada continue d'afficher sur son site Web la courbe de croissance de températures en « bâton de hockey » alors que des scientifiques ont découvert de nombreuses lacunes dans cette représentation des changements climatiques. Le gouvernement fédéral en fait même des affiches, qu'il distribue dans toutes les écoles du pays. Cette courbe de croissance constituait le pilier scientifique du Protocole de Kyoto. Mais ce pilier est tombé et même les promoteurs du protocole évitent maintenant d'y recourir. Le gouvernement du Canada devrait-il, selon vous, leur emboîter le pas ?**

Bloc Québécois : « Le Bloc Québécois appuie fermement le principe de précaution qui prévoit que des mesures doivent être prises lorsqu'il existe des raisons suffisantes de croire qu'une activité risque de causer des dommages graves et irréversibles à la santé ou à l'environnement, même si la preuve formelle d'un lien de cause à effet n'a pu être établie de manière irréfutable. À cet égard, peu importe le modèle de croissance de température utilisée, il existe actuellement suffisamment d'éléments pour craindre que l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère conduise au réchauffement de la planète et provoque des catastrophes. La courbe de croissance des températures devra possiblement être revue au cours des prochaines années au fil du développement des connaissances scientifiques. Il sera toujours temps de réajuster les objectifs de réduction de gaz à effet de serre. Dans l'intervalle, il est urgent de se mettre à l'œuvre et de réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Avec une augmentation de plus de 24 % des ses gaz à effet de serre depuis 1990, le Canada a beaucoup de travail à faire ».

Nouveau parti démocratique : « Le NDP accepte le consensus scientifique dominant sur les changements climatiques, tel que formulé par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. C'est pourquoi les Néo-démocrates adhèrent au Protocole de Kyoto et vont continuer de travailler pour que nos enfants et les générations futures puissent respirer un air plus pur et boire une eau de meilleure qualité. Par contraste, les Libéraux ont fait de grosses promesses sur la réduction des gaz à effet de serre, mais ils n'ont pas réussi à agir. Les Libéraux ont promis de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 %, mais ils ont laissé celles-ci augmenter de 24 % ».

Parti conservateur du Canada : « Le graphique en forme de bâton de hockey a été discrédité et ne devrait plus être utilisé pour faire la preuve de l'existence de changements climatiques. Il y a d'autres moyens, plus précis, d'illustrer les changements climatiques dans le monde ».

Parti libéral du Canada : « Les évaluations scientifiques les plus détaillées des changements climatiques ont été réalisées sous la coordination du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui a été mis sur pied conjointement par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation météorologique mondiale. Les rapports du GIEC sont devenus la principale base scientifique du débat sur les actions à prendre pour réduire les émissions. Les rapports du GIEC sont basés sur le travail de collaboration d'un très grand nombre d'experts scientifiques de nombreux pays et de nombreuses disciplines scientifiques. Ces experts proviennent d'établissements universitaires de recherche et d'organismes gouvernementaux de recherche. Le gouvernement libéral va s'assurer que ces résultats se reflètent de façon appropriée dans les documents d'information gouvernementale ».

Parti vert du Canada: « Le Parti vert comprend qu'il y a eu une augmentation générale des températures au cours des deux derniers siècles et que les Canadiens doivent être informés de ce que cela signifie maintenant et pour les générations futures. Par exemple, selon l'Évaluation de l'impact sur le climat de l'Arctique, les effets des changements climatiques sur le Nord canadien seront désastreux. Les températures s'y élèvent deux fois plus vite que sur le reste de la planète et pourraient s'élever jusqu'à 7 degrés de plus au cours du prochain siècle. Ce processus est en train de ruiner les écosystèmes vitaux et le gagne-pain des Inuits, tout en causant une élévation des niveaux de la mer et la fonte des glaciers, ce qui a pour effet de bloquer les courants marins qui régularisent les climats. Des espèces entières comme l'ours polaire - un maillon critique de la chaîne alimentaire - sont en danger. Des outils de formation tels que des graphiques et des modèles sont nécessaires pour aider à expliquer le fait que les températures du monde s'élèvent à des taux alarmants. Armé d'une meilleure présentation des données scientifiques à l'appui des efforts internationaux et domestiques, les députés du Parti vert presseraient le Parlement d'adopter un plan d'ensemble pour réduire les émissions. Une meilleure présentation des données scientifiques servirait également à informer les Canadiens sur les possibilités énormes que représente le fait de devenir un leader mondial en matière d'efficacité énergétique ».

2. **La Chambre de commerce du Canada a estimé que la mise en œuvre du Protocole de Kyoto coûterait 30 milliards de dollars, soit 2,5 % du PIB d'ici 2010. D'autres spécialistes, plus alarmistes, estiment les coûts à 75 milliards de dollars. Un document émanant du cabinet libéral, divulgué en 2002, évoque la perte de 200 000 emplois et un recul du PIB de 1,5 %. Combien, selon vous, coûtera la mise en œuvre de Kyoto ?**

Bloc Québécois : « Si nous ne prenons pas des mesures fermes quand nous pouvons encore le faire, personne ne peut prédire l'ampleur des conséquences qui pourront alors s'abattre sur nous. Le Bloc Québécois croit que la mise en œuvre de Kyoto coûtera probablement beaucoup moins cher que le coût des conséquences des changements climatiques comme par exemple l'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes. Par ailleurs, le Bloc Québécois croit que le bilan positif du Québec en matière de gaz à effet de serre lui donnera un avantage économique concurrentiel. En effet, grâce au Protocole de Kyoto, il deviendra coûteux de polluer et payant d'adopter des comportements écologiques comme le font les industries québécoises depuis déjà plusieurs années ».

Nouveau parti démocratique : « Il devient de plus en plus évident, à la lumière d'études tant canadiennes qu'internationales, que l'atteinte de la cible du Protocole de Kyoto va effectivement créer une somme significative de nouvelle activité économique et de nouveaux emplois. Le NPD a pris l'engagement de protéger l'environnement. C'est pourquoi nous avons élaboré un plan pour mettre en œuvre le Protocole de Kyoto. Le plan Kyoto de notre parti est le premier à illustrer comment nous pouvons atteindre les objectifs de pollution du traité sur les changements climatiques à l'intérieur des délais prévus au traité. Le plan créerait du travail pour au moins 800 000 personnes/années ».

Parti conservateur du Canada : « Le Parti conservateur du Canada pense qu'une approche globale et à long terme visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre est la seule solution tangible et réalisable pour répondre aux défis des changements climatiques. Nous sommes d'accord avec le premier ministre britannique Tony Blair qu'un plan en réponse aux changements climatiques doit comprendre la Chine, l'Inde et les États-Unis. Un gouvernement conservateur, en collaboration avec les provinces et les territoires, répondra aux défis posés par les changements climatiques en proposant un plan fait pour le Canada dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Dans le cadre de ce plan, nous encouragerons la recherche et le développement de technologies novatrices en matière de conservation de l'énergie et des opportunités pour les énergies de substitution. Un gouvernement conservateur s'engage à mettre en place un crédit d'impôt fédéral de 16 % pour les Canadiens utilisant des laissez-passer pour le bus, le train léger sur rail ou le métro. Ce programme est universel et s'applique à tous les usagers, des étudiants aux personnes âgées. Ce programme se veut une mesure incitative pour se déplacer en utilisant les transports en commun, et c'est une solution environnementale pour le Canada nous permettant d'aborder les défis liés au smog et aux changements climatiques ».

Parti libéral du Canada : « En avril 2005, le Gouvernement libéral a rendu public le document *Aller de l'avant pour contrer les changements climatiques : un plan pour honorer notre engagement de Kyoto*. Le plan décrit les principaux mécanismes et stratégies que le Gouvernement libéral utilisera pour mettre en œuvre le Protocole de Kyoto. On estime que les modalités décrites réduiront les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'au moins 270 mégatonnes annuellement d'ici 2012. Les investissements fédéraux associés au plan seront

de l'ordre de 10 milliards \$ d'ici 2012. L'approche du Gouvernement libéral à l'égard des changements climatiques repose sur les approches antérieures et incorpore la transparence, ainsi que des évaluations et un apprentissage continu. Nous effectuerons des modifications et des corrections de trajectoire à notre Plan avec le temps, y compris une révision annuelle et une réaffectation des dépenses dédiées aux changements climatiques de manière à s'assurer que les investissements soient efficaces et économiques et produisent des résultats concrets et vérifiables en termes de réduction des GES. Aussi, des rapports annuels seront produits pour informer les Canadiens de nos progrès, à compter de 2008.

Des investissements opportuns en technologies innovatrices pour l'utilisation et la production d'énergie ont non seulement le potentiel de réduire nos émissions de GES, mais également le pouvoir de donner accès à des occasions économiques favorables. Les investissements du Canada reliés aux changements climatiques ont produit à ce jour des effets en termes d'efficacité énergétique, de conservation de l'énergie et de réduction des coûts dans l'ensemble de l'économie. On estime que l'industrie canadienne épargne 3 milliards \$ par année en coûts d'énergie grâce à des pratiques de pointe de gestion de l'énergie. Les économies de coûts d'énergie dans l'ensemble de l'activité économique sont d'environ 12 milliards \$ par année, par rapport à ce qu'auraient été les coûts d'énergie n'eût été les améliorations d'efficacité énergétique qui ont été apportées. L'action future sur les changements climatiques verra ces avantages économiques s'accroître ».

Parti vert du Canada : « Le coût de mise en oeuvre du Protocole de Kyoto sera déterminé par la capacité des gouvernements de mettre en place un modèle qui reflète l'énorme potentiel que représente l'incitation à utiliser des technologies et des pratiques plus efficaces. Plusieurs évaluations de coûts cités dans la question négligent le rôle que pourrait jouer une approche plus globale dans la réduction des émissions grâce à une variété de mesures telles que les transferts de taxes, de subsides et de ressources humaines vers des emplois de « cols verts » détaillés dans le Plan de Kyoto du Parti vert lancé en décembre 2005. En fait, à eux seuls, des transferts de taxes sans effet sur les revenus de l'État - le remplacement de taxes provenant du revenu, de l'emploi et de l'investissement par des taxes sur les ressources énergétiques non renouvelables - contribueraient à permettre au Canada d'atteindre ses cibles de Kyoto sans nouvelles dépenses. En fait, selon l'Institut Tellus et MRG & Associates, une telle mise en oeuvre du Protocole de Kyoto produirait des bénéfices économiques pour le Canada tels que des économies nettes cumulatives de 4 milliards \$ et l'addition de quelque 52 000 emplois, qui s'ajouteraient aux avantages accrus pour l'environnement et la santé du fait de profiter d'un air plus pur ».

3. **Des études confirment que le Protocole de Kyoto aura un effet minime sur les émissions totales de gaz à effet de serre au cours des prochaines décennies et qu'il n'aura pas vraiment d'influence sur l'évolution des changements climatiques de la planète. On nous annonce aussi que le Protocole de Kyoto est la première d'une longue série d'interventions nécessaires pour contrôler le réchauffement de la planète. Avez-vous l'intention de poursuivre sur cette lancée et de signer, ou d'appuyer la signature, d'autres ententes internationales en vue de contrôler les changements climatiques ?**

Bloc Québécois : « Pour le Bloc Québécois, les changements climatiques constituent le plus grand défi auquel l'humanité est confrontée et il y a une urgence d'agir de façon décisive. À cet égard, le Bloc Québécois avait des attentes très élevées par rapport à la Conférence des changements climatiques. Nous voulions que les pays s'entendent pour négocier des objectifs chiffrés et contraignants pour l'après-2012. Le Bloc Québécois se réjouit que la Conférence ait permis une telle entente. Le Bloc Québécois croit que le Canada doit maintenant faire preuve de volonté politique et de montrer l'exemple en prenant des engagements de réduction bien au-delà de 6 % par rapport à 1990 pour l'après-2012. Le Bloc Québécois préconise que, cette fois-ci, le prochain gouvernement agisse de concert avec les provinces pour établir le partage de la cible de réduction que le Canada prendra pour la seconde phase. Étant donné les difficultés rencontrées pour la période 2008-2012, le Bloc Québécois espère que le gouvernement acceptera de procéder par une approche territoriale qui sera à notre avis beaucoup plus efficace et qui permettra à chaque province d'agir localement et de façon adaptée ».

Nouveau parti démocratique : « Le NPD est très préoccupé par les changements climatiques. Le NPD croit que la menace la plus imminente qui plane sur notre époque est la crise des changements climatiques qui se dessine, qui menace de créer pour les humains une misère d'une telle ampleur et des désastres naturels d'une telle magnitude qu'il est temps pour nous de tenir notre promesse envers la planète et d'agir. C'est pourquoi nous nous sommes engagés à présenter et à faire adopter une *Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique* qui réparerait les dommages engendrés par la négligence des Libéraux et établirait une cible ferme à atteindre d'ici 2020, soit la réduction des émissions de gaz à effet de serre au Canada à un niveau correspondant à 25 % de moins que ce qu'elles étaient en 1990 ».

Parti conservateur du Canada : « Le Parti conservateur du Canada croit que la coopération est un volet important pour répondre, à long terme, aux défis que représentent les changements climatiques et devrait se concentrer autant sur les stratégies d'atténuation que les stratégies d'adaptation. Nous estimons que l'une des principales failles du Protocole de Kyoto est qu'il exclut de nombreux pays très industrialisés qui contribuent beaucoup à la totalité des émissions de gaz à effet de serre dans le monde ».

Parti libéral du Canada : « Bien que les scientifiques reconnaissent que la tendance au réchauffement de la planète ne peut être stoppée ou inversée, ils reconnaissent également que celle-ci peut être ralentie pour permettre aux systèmes biologiques et à la société humaine de disposer de plus de temps pour s'adapter. Si le Canada et le reste de la communauté internationale devaient ne pas réussir à atténuer les changements climatiques en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, les résultats seraient catastrophiques pour l'environnement global et l'économie internationale. De façon générale, plus les changements climatiques se produiront rapidement, plus le risque de dommage sera élevé. Un tiers de la population mondiale

(1,7 milliard d'êtres humains) fait actuellement face à une pénurie d'eau potable ; ce chiffre pourrait potentiellement doubler au cours des 25 prochaines années, alors que les changements climatiques entraîneront des pénuries d'eau encore plus importantes. Aussi, l'élévation de la température va exacerber la perte de 10 à 15 pour cent des espèces à travers le monde au cours de la même période de temps. D'autres effets pourraient inclure une augmentation globale des précipitations et des événements météorologiques plus fréquents et plus graves.

Le Protocole de Kyoto représente le premier pas significatif de la communauté internationale en vue de réduire globalement les émissions et le Gouvernement libéral joue un rôle actif avec des partenaires internationaux pour s'assurer que des mesures continues soient prises en vue d'atteindre cet objectif commun. En novembre 2005, le Canada a été l'hôte, du 28 novembre au 10 décembre, de l'historique Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques. Cette conférence a permis de faire un pas en avant majeur dans la lutte internationale pour protéger le climat et réaliser un développement durable. Cette conférence a réuni plus de 180 pays pour mettre au point le Plan d'action de Montréal (PAM), un plan clair de la route à suivre en vue de la coopération mondiale sur les changements climatiques. Le PAM sera un moteur de l'efficacité énergétique et des innovations dans les technologies propres qui feront la promotion de la croissance économique sans augmentation des émissions polluantes.

En plus d'établir les « règles du jeu » qui rendront le Protocole de Kyoto pleinement opérationnel pour la première fois, le PAM a amorcé des discussions sur les engagements des pays industrialisés pour la période au delà de 2012, quand prendra fin la première période du Protocole de Kyoto. Il a également réalisé ce que plusieurs considéraient comme inaccessible : il a lancé un dialogue sur une action coopérative à long terme sur les changements climatiques qui impliquera TOUS les pays dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, y compris les États-Unis. Grâce au leadership du Canada, nous avons aidé à atteindre ce que plusieurs considéraient hors de portée, une décision qui entame un dialogue sur une action coopérative à long terme pour s'attaquer aux changements climatiques en améliorant la mise en œuvre de la Convention.

Le Gouvernement va continuer à travailler directement avec les partenaires internationaux pour élaborer des stratégies mutuellement avantageuses pour combattre les changements climatiques. Par exemple, en décembre, le Gouvernement libéral a signé un protocole d'entente avec la République de Corée grâce auquel les deux pays travailleront de concert pour appuyer de nouveaux projets de mécanismes pour un développement propre (MDP). Le Gouvernement libéral continuera de rechercher des occasions favorables pour susciter des partenariats internationaux qui profiteront directement aux industries canadiennes, à l'environnement au Canada, et qui atténueront les changements climatiques ».

Parti vert du Canada : « Le Protocole de Kyoto est le seul outil existant de politique internationale fixant des cibles claires de réduction des gaz à effet de serre (GES). Il est en conséquence le seul moyen efficace de réduire immédiatement notre dépendance à l'égard des combustibles fossiles et de s'engager dans une nouvelle voie de développement, avec la coopération des entreprises, du gouvernement et de la société. Le Parti vert veillerait également à développer le commerce, la recherche et les occasions de développement avec des partenaires internationaux incluant l'UE, l'Asie et les villes et États des USA qui ont fait des pas significatifs vers les réductions d'émissions de façon abordable et efficace ».

4. Comment le Canada parviendra-t-il à atteindre les cibles établies dans le Protocole de Kyoto ? La mise en œuvre de l'accord s'accompagnera-t-elle d'une augmentation draconienne des taxes sur l'essence pour convaincre les Canadiens de rationaliser leurs déplacements ? L'État limiterait-il le nombre de véhicules par famille ? Les VUS feront-ils l'objet d'un interdit ? L'État obligera-t-il les Canadiens à abandonner le chauffage à l'huile au profit de l'électricité ? Bref, à quelles mesures concrètes doivent s'attendre les Canadiens ?

Bloc Québécois : « Le plan actuel du gouvernement fédéral est effectivement problématique car il ne permettra pas au Canada d'atteindre les objectifs de Kyoto. Il applique le principe du pollueur-payé en multipliant les cadeaux envers l'industrie des hydrocarbures. Il est en effet invraisemblable que le Canada puisse atteindre ses objectifs de réduction sans que l'industrie pétrolière et gazière, dont les émissions auront augmenté de 99 % entre 1990 et 2010, soient mises à contribution. Le plan est aussi particulièrement inéquitable envers le Québec.

Le Bloc Québécois demande pourtant au gouvernement fédéral de modifier son approche depuis plusieurs années. Le Bloc Québécois préconise depuis le début dans ce dossier de partager l'effort de réduction sur une base territoriale pour que chaque province soit responsable de réduire ses émissions et de faire sa juste part.

Dans sa plate-forme électorale 2005-2006, le Bloc Québécois demande au gouvernement fédéral de signer une entente avec le Québec qui lui permettra de se retirer avec pleine compensation de tous les programmes fédéraux de mise en œuvre de Kyoto, de façon à lui permettre d'appliquer des mesures appropriées sur son territoire pour lutter contre les changements climatiques.

La participation du Québec au système canadien de permis échangeables et de cibles des grands émetteurs industriels requiert que le processus soit équitable et transparent, et qu'il respecte les conditions suivantes :

- prise en considération des efforts des industries québécoises qui ont diminué leurs émissions de près de 10 % depuis 1990 ;
- attribution d'une cible de réduction beaucoup plus importante pour l'industrie pétrolière et gazière ;
- compensation pour les projets hydroélectriques du Québec ;
- application du principe pollueur-payeur qui passe par l'abolition du prix plafond de 15 \$ la tonne.

Le Bloc Québécois réclame aussi au nouveau gouvernement la mise en place, dans ses champs de compétence, de mesures véritablement efficaces pour lutter contre les changements climatiques telles :

- normes sévères de fabrications des véhicules dans le but d'améliorer l'efficacité énergétique des véhicules ;
- rabais à l'achat de véhicules écologiques ;
- financement pour développer les énergies renouvelables notamment l'éolien ;
- abolition du régime fiscal avantageux à l'égard des pétrolières ;
- subventions d'organismes qui aident à atteindre Kyoto ;

- déduction pour les laissez-passer pour les transports en commun ;
- étiquetage éco-énergétique obligatoire sur les véhicules.

Finalement, le Bloc Québécois demandera à Ottawa de convoquer, dès 2006, une rencontre avec le Québec et les provinces afin d'entamer les négociations pour répartir sur une base territoriale les efforts de réduction que le Canada prendra pour la période d'engagements après 2012 ».

Nouveau parti démocratique : « Le NPD du Canada a un plan pour nous aider à faire mieux. Il montre comment nous pouvons remplir nos obligations de Kyoto dans les délais fixés par ce traité décisif. Il montre comment nous pouvons créer des emplois et de la prospérité en même temps que du développement durable, et il montre comment nous pouvons donner l'exemple au monde - en exportant des solutions, non la pollution, pour aider l'humanité à se développer d'une façon durable.

Le plan du NPD comporte cinq composantes principales :

Efficacité énergétique : la plupart des emplois créés sont dans le secteur de la construction, grâce à un plan ambitieux mais éprouvé pour augmenter l'efficacité énergétique pour les constructions domiciliaires et les entreprises. En augmentant l'efficacité et en modifiant les bâtiments existants, les Canadiens peuvent continuer à vivre comme d'habitude, mais en utilisant mieux l'énergie. Parmi les idées novatrices, mentionnons les codes de construction modèles, les garanties de prêt aux propriétaires de maison et l'utilisation des fonds générés par la vente des crédits d'émission pour aider les entreprises à polluer moins.

Énergie renouvelable : pour réduire la dépendance à l'égard des combustibles fossiles, le Canada doit augmenter son soutien à l'égard des sources d'énergie non polluantes renouvelables telles que le vent, l'énergie solaire et les marées, et aider les provinces dépendant du charbon à recevoir de l'énergie hydroélectrique plus propre grâce à de nouveaux réseaux électriques. Parmi les idées novatrices, mentionnons les augmentations importantes d'énergie éolienne (environ 10 000 éoliennes) et de panneaux solaires (sur 100 000 toits, comme cela s'est fait au Japon). De plus, l'énergie produite par les grandes industries serait harnachée et réutilisée grâce au développement de la technologie éprouvée de la co-génération.

Transport durable : en plus de l'appui de longue date du NPD en faveur de l'aide aux municipalités pour le transport en commun et de l'amélioration du transport ferroviaire, le plan propose des moyens éprouvés d'aider les transports à moins polluer. Parmi ceux-ci : adopter finalement des normes obligatoires d'émission pour les véhicules et se joindre à la Californie et aux États de la Nouvelle-Angleterre pour créer des marchés plus importants pour les véhicules plus propres. De nouveaux véhicules plus propres pourraient être vendus à prix plus abordable grâce à des réductions de la TPS, de façon à mettre fin à la pratique courante de pénaliser les gens qui veulent acheter des produits plus verts.

Acheter vert : en vue d'aider à créer des marchés pour des entreprises et des énergies vertes, le plan du NPD décrit comment les choix d'approvisionnement du gouvernement fédéral pour l'énergie, l'équipement et les bâtiments peuvent polluer moins.

Respect des contribuables : le plan du NPD mettrait fin aux décisions actuelles des Libéraux de subventionner les combustibles fossiles qu'ils prétendent vouloir moins consommer et transférerait ces subventions vers des sources d'énergie renouvelables et non polluantes. En outre, les crédits d'émission seraient vendus aux enchères - après avis équitable - à des grands pollueurs pour les inciter à participer aux composantes du plan sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Les revenus de ces enchères seraient utilisés pour financer des projets contenus à l'intérieur du plan ».

Parti conservateur du Canada : « Comme indiqué plus haut, le Parti conservateur du Canada préconise un plan encourageant la recherche et le développement de technologies novatrices en matière de conservation de l'énergie et des opportunités pour les énergies de substitution. Les 10 milliards \$ que les Libéraux se sont engagés à dépenser pour ce plan ne sont qu'un acompte sur plusieurs milliards s'ils tentent de mettre totalement en place ce plan incohérent et voué à l'échec. Le Canada doit réduire ses émissions de gaz à effet de serre, mais il est imprudent et naïf de penser que l'achat de crédits de pollution à l'étranger et le fait d'accabler les Canadiens avec d'autres mesures draconiennes permettront d'atteindre cet objectif.

Nous pensons que la meilleure contribution que le Canada puisse apporter à l'effort global pour freiner les changements climatiques et réduire la pollution consiste à concentrer nos efforts sur l'élaboration de technologies et de stratégies axées sur une meilleure efficacité énergétique et encourager les Canadiens et l'industrie à participer à un effort national concerté dans le but d'augmenter la conservation de l'énergie ».

Parti libéral du Canada : « De façon à atteindre nos objectifs en matière de changements climatiques, le Gouvernement libéral fera appel à un éventail complet d'outils de politique, fournissant à la fois les ressources pour des progrès significatifs sur les changements climatiques et le cadre de travail pour les prochaines étapes. Le budget 2005 prévoit un financement spécifique à l'aide de six instruments clés :

Mécanismes du marché - Le Gouvernement libéral mettra sur pied un Fonds climatique innovateur d'un milliard \$ - une institution permanente commerciale pour l'achat de réductions et de suppressions d'émissions au nom du Gouvernement du Canada - et le Fonds de partenariat pour nous aider à travailler avec les provinces pour déterminer les investissements stratégiques sur la base de priorités environnementales mutuelles, ainsi que des mesures fiscales incitatives additionnelles qui permettront aux Canadiens de mettre à contribution les mécanismes de marché qui peuvent venir appuyer notre objectif en matière de changements climatiques en stimulant les projets les plus efficaces de réduction des émissions de gaz à effet de serre tout en complétant le développement en cours d'un marché d'échange des émissions.

Mesures incitatives ciblées - Le Budget 2005 réaffirme l'engagement du Gouvernement libéral de quadrupler l'Encouragement à la production d'énergie éolienne jusqu'à 4 000 mégawatts et d'étendre cette mesure incitative à d'autres sources d'énergie renouvelables. L'automne dernier, nous avons déposé une législation qui créera une réserve de 1,04 milliard \$ pour aider les ménages à faible revenu - ainsi que les institutions publiques comme les hôpitaux et les écoles - à devenir plus éconergétiques. Auparavant, le Gouvernement libéral quadruplera également, de 125 000 à 500 000, le nombre de foyers à équiper en vertu du Programme EnerGuide d'encouragement aux modifications domiciliaires.

Mesures fiscales - Le Gouvernement libéral établira une nouvelle allocation accélérée de coût en capital qui ne pourra être considérée que pour des investissements dans les technologies vertes. Cette allocation augmentera les mesures d'encouragement à l'investissement dans des équipements efficaces et de production d'énergie renouvelable.

Investissements dans les infrastructures publiques - Le Gouvernement libéral effectuera des investissements majeurs, comme la somme additionnelle de 300 millions \$ que nous avons allouée aux Fonds municipaux verts dans le Budget 2005 et l'affectation du transfert de 5 milliards \$ de la taxe sur l'essence, sur cinq ans, pour soutenir les infrastructures durables, ainsi que les 800 millions \$ que nous avons alloués au transport en commun.

Investissements dans l'innovation - Le Gouvernement libéral consacra 200 millions \$ au développement d'une Stratégie scientifique et technologique relative à l'énergie durable et étendra les mesures existantes pour le développement et la commercialisation de technologies environnementales de pointe. Nous sommes également en train de développer la production d'énergie propre au Canada grâce au programme Encouragement à la production d'énergie éolienne (EPÉE) et au programme Encouragement à la production d'énergie renouvelable (EPÉR) pour stimuler l'utilisation d'autres technologies d'énergie renouvelable telles que les petites centrales hydroélectriques, l'énergie solaire, la biomasse et les gaz des sites d'enfouissement. Ensemble les programme EPÉE et EPÉR ont reçu 297 millions \$ (200 millions \$ et 97 millions \$, respectivement) sur cinq ans dans le dernier budget fédéral. Une autre somme de 295 millions \$ en mesures fiscales incitatives a été rendue disponible pour encourager l'investissement en matière d'efficacité énergétique et de génération d'énergie renouvelable.

Réglementation/action volontaire - Le Gouvernement libéral a poursuivi la conclusion d'ententes à la fois avec les grands émetteurs finaux et les manufacturiers de véhicules automobiles afin d'assurer une action concrète sur les plus importantes sources d'émissions de gaz à effet de serre en collaborant à l'établissement de cibles concrètes de réduction d'émissions. Par exemple, les émetteurs majeurs de gaz à effet de serre - les GEP (grands émetteurs finaux) - seront contraints de diminuer leurs émissions de GES de 45 mégatonnes annuellement. Nous avons également conclu une entente avec le secteur de l'automobile, qui verra ses réductions d'émissions de GES totaliser 5,3 mégatonnes à chaque année. Selon cette entente, d'ici 2010, les émissions génératrices de smog produites par les nouveaux véhicules auront diminué de 90 % par rapport à l'an 2000. D'ici 2007, les normes des autobus exigeront une réduction de 85 % par rapport aux actuels niveaux d'émissions d'oxyde d'azote permis et de 95 % pour les niveaux de matières particulaires.

Le Gouvernement libéral a pris l'engagement d'apprendre des investissements passés et, en conséquence, de réévaluer et de rediriger le financement consacré à l'environnement vers les mesures qui correspondent le mieux aux principes énoncés ci-dessus. Le Budget 2005 formalise ce processus en amorçant une revue de tous les programmes gouvernementaux consacrés aux changements climatiques. À la suite de ces évaluation, les ressources seront réaffectées parmi les mesures existantes et de nouvelles mesures qui ciblent les changements climatiques et agissent comme un encouragement, pour les consommateurs et les producteurs, à adopter des comportements qui sont compatibles avec les principes décrits ci-dessus ».

Parti vert du Canada : « Nous avons déjà expliqué comment la taxation pourraient être utilisées pour faire évoluer la consommation d'énergie vers des options plus durables comme les sources d'énergie renouvelable, mais la même chose peut être dite à propos des transports. En taxant moins les revenus et les emplois et davantage les combustibles fossiles, les producteurs tout comme les citoyens seront encouragés à adopter des solutions innovatrices issues de la recherche et du développement, ainsi que des attitudes de conservation et des modèles de consommation plus responsable. Des infrastructures meilleures et plus efficaces aideront aussi les Canadiens à faire le changement vers des modes de chauffage domestique et de consommation électrique qui sont écologiquement et économiquement responsables. Par exemple, les ampoules fluorescentes compactes utilisent le quart de l'énergie des ampoules électriques normales et durent sept fois plus longtemps. Étant donné que 20 pour cent de toute l'électricité en Amérique du Nord sont utilisés pour l'éclairage seulement, nous pouvons réduire notre consommation d'électricité de 75 à 97 pour cent en effectuant le changement vers le mode d'éclairage le plus éconergétique. Ceci libérera plus d'énergie dont l'utilisation servira à faire fonctionner l'économie ».

5. **Peu importe le pays, l'augmentation des émissions est directement reliée à la croissance démographique. Or, les cibles énoncées dans le Protocole de Kyoto sont des chiffres absolus, qui ne tiennent pas compte de ce facteur déterminant. Le Canada devra réduire encore plus le volume de ses émissions par habitant, étant donné sa forte croissance démographique attribuable à l'immigration. Au contraire, certains pays d'Europe qui connaissent un déclin démographique pourront augmenter leurs émissions per capita. Qu'entendez-vous faire pour vous assurer que les Canadiens ne seront pas pénalisés en raison de la croissance démographique du pays ?**

Bloc Québécois : « Même si la croissance démographique représente un défi supplémentaire pour le Canada, le Bloc Québécois trouve essentiel que le Canada respecte les objectifs qu'il a pris en 1997 à Kyoto. Par ailleurs, force est de constater que le Canada est l'un des principaux émetteurs de GES par personne au monde. En 2002, le Canada produisait 23 tonnes de GES par personne comparativement à la moyenne de 13 tonnes par habitant dans l'OCDE et se classait au 26e rang parmi 29 pays de l'OCDE. Cette statistique tient justement compte des différences de poids démographique et permet de constater que les Canadiens ont pris beaucoup de retard en matière de réduction de GES. Il est donc particulièrement urgent d'agir et de modifier nos habitudes de vie. Pour ce qui est des engagements que le Canada prendra pour l'après 2012 au terme du processus de négociation qui aura lieu au cours des prochaines années, la croissance démographique sera certainement pris en compte tout comme le seront une panoplie d'autres facteurs comme le PIB, le climat, les caractéristiques du territoire etc. ».

Nouveau parti démocratique : « La réduction des émissions par le truchement de la conservation de l'énergie, de l'efficacité énergétique et du passage à des sources d'énergie vertes représentent un énorme potentiel. Si ces mesures sont mises en application, non seulement elles aideront l'économie, mais elles feront plus que compenser toutes les augmentations d'émissions attribuables à la croissance de la population ».

Parti conservateur du Canada : « L'obsession du gouvernement libéral pour des objectifs oppressifs et imposés par le gouvernement nuira à notre économie et n'est pas la bonne approche pour le Canada. De par notre climat, les Canadiens sont à la fois d'importants producteurs et consommateurs d'énergie. La meilleure contribution que le Canada puisse apporter à l'effort global pour freiner les changements climatiques et réduire la pollution consiste à concentrer nos efforts sur l'élaboration de technologies et de stratégies axées sur une meilleure efficacité énergétique et encourager les Canadiens et l'industrie à participer à un effort national concerté dans le but d'augmenter la conservation de l'énergie. Au niveau de la production, des combustibles plus propres comme le gaz naturel sont importants à intégrer dans le marché nord-américain. Le Parti conservateur est intéressé par des solutions pratiques qui encouragent les Canadiens à faire des choix qui amélioreront notre environnement sans retarder la croissance économique. Nous sommes très enthousiastes par le fait que notre plan propose un crédit d'impôt fédéral de 16 % à tous les Canadiens qui achètent des laissez-passer pour le bus, le train léger sur rail ou le métro ».

Parti libéral du Canada : « Proportionnellement, les augmentations d'émissions de gaz à effet de serre ne sont pas directement reliées à la croissance démographique ; elles sont plutôt liées davantage, historiquement, à la croissance de l'économie et au développement industriel. Le Canada est le troisième plus important émetteur *per capita* de ces gaz, derrière les États-Unis et

l'Australie. En termes de croissance de la population, en augmentant l'efficacité énergétique et en réduisant les émissions grâce à des mesures comme la production d'énergie renouvelable, le Canada peut réduire substantiellement ses émissions *per capita* d'une manière qui s'adaptera à la croissance prévue de la population. Notre Plan sur les changements climatiques va nous permettre de gérer à la fois les défis et les bénéfices économiques ainsi que la croissance de la population d'une manière qui stimule l'industrie et les nouvelles technologies et crée de l'emploi et de nouvelles occasions d'affaires ».

Parti vert du Canada : « Tel qu'énoncé ci-dessus, le plan du Parti vert va effectivement créer des emplois et stimuler l'économie en améliorant l'efficacité et en favorisant l'activité économique. Toutefois, les pénalités et les progrès doivent être vus dans des termes plus larges que la seule croissance de l'économie pour que le Canada améliore réellement la qualité de vie. En prenant l'engagement d'assurer des écosystèmes et des communautés en santé, il y aura des gagnants et il y aura des perdants. Mais dans l'ensemble, le plan du Parti vert de réduire les émissions avantagera plus qu'il ne pénalisera les citoyens canadiens grâce à la prévoyance, à l'innovation et à la coopération. Les risques de maintenir le cours actuel des choses sont de loin beaucoup trop grands pour agir autrement ».